

TROIS QUESTIONS À... DANIELÈ BRAUD

Le secret médical en danger

Magistrat retraitée, Danièle Braud, s'intéresse de plus en plus à ce qui nuit à la liberté des citoyens. C'est pour protéger ces libertés qu'elle rejoint « Les Med'Océanes » pour une conférence sur le secret médical lundi prochain.

- Qu'est ce que le secret médical et à qui appartient-il ?

- Le secret médical est un terme très vaste. Il s'agit de toutes les choses qu'on dévoile à notre médecin, de tous les soins qu'ils nous apportent, mais également de tout ce que les médecins ou infirmiers découvrent en venant à notre domicile.

C'est un dossier qui réunit toutes nos données de santé. Le médecin est dépositaire de toutes ces informations, mais le patient ne sait pas tout non plus ! Le médecin a donc la possibilité de cacher au patient une maladie qui affecterait encore plus celui-ci. Et si le patient s'oppose à ce que son médecin révèle la maladie à son entourage, celui-ci doit l'écouter. Dans ce sens, le secret médical n'appartient à personne.

- La loi santé de Marisol Touraine voté en janvier 2016, nuit-elle à ce secret ?

- Ce n'est pas la loi qui nuit à ce secret. C'est le fait que toutes les données de santé, auparavant séparées, soient regroupées dans un même système avec la création d'un identifiant national de santé (INS).

Ce système comprend des tonnes d'informations, et ce sont ces données partagées qui peuvent nuire à l'anonymat d'une personne. Une fuite peut vite arriver et c'est ce qui m'inquiète. Le gouvernement estime que pour soigner correctement les personnes, il faut pouvoir accéder plus facilement à certaines données de santé. Ce qui entraîne une perte de ce secret médical.

Un exemple, à Saint-Malo, l'hôpital a oublié d'anonymiser les dossiers envoyés à la sécu. Résultat, en tapant leurs prénoms sur internet, les patients ont retrouvé leurs données médicales !



Danièle Braud sera présente à la conférence du lundi 23 mai.

- Est-ce que l'on doit également s'inquiéter à La Réunion ?

À La Réunion, ils vont créer l'Océan Indien Innovation Santé (OIIIS). Un parcours de santé, accompagné d'un système informatique permettant de suivre les patients atteints d'une maladie chronique telle que le diabète ou l'insuffisance rénale. Ces données seront partagées à toutes les personnes qui vont s'occuper du

patient.

La question qu'on se pose c'est : Dans quelles conditions l'anonymat des patients sera préservé avec ce nouveau système ?

Si vous vous préoccupez vous aussi de ces questions, une conférence avec Danièle Braud aura lieu lundi 23 mai à 19h00 dans la Salle polyvalente de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis.

**Propos recueillis par
Anne-Cécile DELOLME**